

Braccio, Nadia

De: Kea [keablej@hotmail.com]
Envoyé: 11 mars 2014 21:00
À: Greffe
Objet: Dossiers R 3863-2013 (observations)

À l'attention de la Régie de l'Énergie,

À verser aux dossiers R 3863-2013 (observations) et R-3854-2013 ph. 2

Bonjour,

Je désire vous exposer ici les raisons de mon adhésion aux nombreuses demandes de moratoires au sujet des compteurs intelligents.

Il y a maintenant trois ans, alors que j'habitais une maison neuve à Notre Dame du Mt-Carmel, j'ai commencé à ressentir des maux de tête qui s'amplifiaient de jour en jour et une perte de plus en plus sévère de l'appétit. J'ai perdu 25 livres en deux mois (ça mon médecin peut l'attester). J'ai dû être prise en charge rapidement car mes analyses sanguines démontraient une inflammation généralisée, surtout au niveau des vaisseaux sanguins de la tête. J'ai reçu une lourde médication aux corticoïdes à long terme, avec les nombreux et dangereux effets secondaires qui viennent avec. La spécialiste qui me suit m'a dit qu'une vingtaine de personnes sont arrivées en même temps avec les mêmes symptômes que moi et que ces personnes venaient toutes du même endroit, c'est-à-dire de Nicolet. Elle m'a dit que la cause pouvait être en partie environnementale. Cela m'a fait me questionner au sujet de la sécurité de mon environnement (???)

À ce moment-là je n'avais aucune idée de ce qu'était un compteur à radiofréquences, mais j'ai tout à coup réalisé que le compteur apposé sur le mur de mon salon était différent des compteurs ordinaires et j'ai compris que c'était bel et bien un compteur intelligent de première génération (C1SR) et que cet appareil émet des radiofréquences même si Hydro le nie. Je me suis procuré un détecteur de RF... et oui, le C1SR émet des pics d'ondes très très élevés. Qu'Hydro Québec continue de nier cela malgré l'évidence est absolument invraisemblable. Je n'en crois pas mes oreilles.

Suite à ces constatations, j'ai dû déménager rapidement. La maison que j'habite présentement a un bon vieux compteur à roulette tout à fait fonctionnel et sécuritaire. Je ne vois aucune raison de le changer et... pour protéger mon état de santé qui s'est amélioré mais reste fragilisé, il est impératif pour moi de garder mon compteur mécanique. J'ajouterais que concernant les personnes qui se prévalent de l'option retrait, je trouve immoral de les pénaliser financièrement. De plus en plus de gens sont conscients du danger des radiofréquences pour la santé et le nombre de personnes malades prend rapidement de l'ampleur.

Personnellement je ne vois pas d'autre solution que l'arrêt immédiat de l'installation des CI.

Merci

Lucie Keable